COVID-19 | LES BONNES PRATIQUES DANS LES CLUBS

La FFT a pris une série de mesures permettant une reprise de la pratique du tennis et du paratennis dans les clubs dans des conditions optimales de sécurité.

À partir du 11 mai 2020

LES CLUBS

La réservation des courts s'effectue en ligne, notamment via Ten'Up, ou par téléphone (pas d'inscription manuelle).

Les club-houses, les lieux d'accueil, les vestiaires, les douches et les espaces de restauration sont fermés. Un accès à des toilettes avec point d'eau reste à disposition.

La pratique du double n'est pas autorisée.

Les règles habituelles de distanciation sociale sont respectées (minimum 2 mètres) en toutes circonstances et pour tous les publics.

Le référent COVID-19, désigné par le club, sera le point de contact pour renseigner tout membre du club sur les questions relatives à la reprise d'activité dans le cadre de la sortie de confinement.

Seuls les terrains en extérieur, pour un jeu à l'air libre, sont ouverts.

Chaque joueur entre dans le club sans accompagnateur.

Soyons citoyens ! Le bon état sanitaire des clubs relève de la responsabilité de tous.

AVANT DE JOUER

Les joueurs doivent arriver en tenue de tennis et avec leur propre matériel (raquette, balles, serviette, bouteille d'eau, gel hydro-alcoolique et gants). Chaque joueur devra laisser sa serviette dans son sac pendant toute la séance.

Les joueurs doivent se laver les mains ou utiliser leur gel hydro-alcoolique.

Pour éviter que les joueurs se croisent lors des changements de créneaux horaires, il leur est demandé d'entrer individuellement sur le court ainsi que d'arriver à l'heure exacte de réservation et de quitter le court 5 minutes avant la fin de la séance.

SUR LE COURT

Les joueurs doivent nettoyer le banc ou la chaise avec du produit détergent-désinfectant et du papier jetable mis à disposition par le club, avant et après la partie. Pour cela, il est recommandé de mettre des gants.

Chacun des joueurs apportera son jeu de 4 à 6 de balles porteuses d'un signe distinctif. Chacun servira uniquement avec ses balles marquées. En aucun cas un joueur touchera avec la main une balle appartenant à son partenaire.

Les règles habituelles de distanciation sociale minimum de 2 mètres doivent être respectées. Cette distance doit également être instaurée entre les chaises ou les bancs des joueurs.

Lors des changements de côté, les joueurs passent de part et d'autre du filet, dans le sens des aiguilles d'une montre, pour ne pas se croiser.

La poignée de main à la fin de la partie n'est pas autorisée. Un signe de la main ou de la raquette peut la remplacer.

ENSEIGNEMENT

1 Seuls les cours individuels encadrés par un enseignant, diplômé d'État et à jour de sa carte professionnelle, sont autorisés.

Dans le cadre des cours individuels, l'accompagnateur dépose le joueur (enfant) devant le club et le récupère à la fin du créneau horaire (il ne reste pas pour regarder les séances).

Si l'enseignant fournit les balles, l'élève ne doit à aucun moment les ramasser avec les mains. Seul l'enseignant est habilité à le faire. L'élève lui renvoie alors les balles avec la raquette ou le pied. L'entraînement au service n'est possible qu'à la condition que l'élève utilise ses propres balles marquées. L'enseignant n'aura alors pas le droit de toucher les balles fournies par l'élève.

Sous réserve des autorisations des municipalités et des modalités de dé-confinement locales. Le protocole complet des bonnes pratiques de reprise du tennis et du paratennis est disponible sur fft.fr